



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de Preissac tiendra une séance spéciale le lundi le 20 décembre 2021 à 20 h, au Centre récréatif situé au 16 rue des Rapides, Preissac afin d'adopter le budget pour l'année 2022 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme des immobilisations conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*.

Donné à Preissac ce 9^{ème} jour de décembre 2021.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin

Directeur général/secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.0 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 9^{ème} jour de décembre 2021.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin
